

## SAVOIR S'EXPRIMER EN PUBLIC

<b>Valeur ajoutée</b>	Dans leur vie quotidienne, pour fidéliser les clients, convaincre des prospects, les avocats doivent savoir se présenter, présenter le cabinet et ses compétences, faire valoir leurs points forts.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progresser lors d'interventions orales : entretiens avec des clients, avec des prospects</li> <li>• Faire la différence avec leurs confrères</li> <li>• Apprendre à mieux s'exprimer, connaître les règles de base de la communication orale, savoir utiliser ses points forts.</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée (7h)
<b>Public</b>	Associés et collaborateurs
<b>Effectif</b>	Groupes de 6 à 8 personnes maximum
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir présenter le cabinet           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identification des points forts du cabinet</li> <li>○ Structuration des messages</li> <li>○ Le vocabulaire</li> <li>○ La gestuelle, l'énergie</li> </ul> </li> <li>• S'adapter à son auditoire et se faire écouter           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capter l'attention</li> <li>○ Méthodes pour faire la différence</li> <li>○ Le comportemental</li> <li>○ La voix</li> </ul> </li> <li>• Les règles de base           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les règles d'or de la prise de parole en public. S'assurer du succès d'une intervention en prenant en compte le fond, la forme verbale, la gestuelle et les supports</li> <li>○ Les codes verbaux et non verbaux. Vocabulaire, voix, comportement...</li> <li>○ QCM de validation</li> </ul> </li> </ul>
<b>Pédagogie</b>	Cette formation est totalement interactive et opérationnelle. Les exercices pratiques sont largement privilégiés, avec passages à la caméra vidéo. Les participants pourront s'observer à la caméra et progresser tout au long de la journée. La théorie vient en support.
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Formateur</b>	Nicole Coiffard
<b>Tarif</b>	1600 €HT incluant la caméra. Frais de déplacement et d'hébergement en sus pour toute intervention en-dehors de la région parisienne